

RESTRICTIONS  
DE CIRCULATION  
ET DE STATIONNEMENT

VOTRE RUE  
EST CONCERNÉE

LA VILLE DE LENS  
vous informe

Retrouvez toutes les infos  
sur [villedeLens.fr](http://villedeLens.fr)



Lundi **13** juillet

# Fête Nationale

Caserne des pompiers

**Bal des pompiers**

& ambiance DJ  
19h à 2h

Stade Léo Lagrange

**Feu d'artifices**

23h

Ouvert à tous !

 ville de  
lens



# Caserne des pompiers - Stade Léo Lagrange du lundi 13 au mardi 14 juillet 2026

## Circulation et stationnement interdits

De 6h jusqu'à 2h

- Sur le parking situé face à la CPAM, avenue Van Pelt

De 14h jusqu'à 2h

- Sur les parkings du stade Léo Lagrange, dont l'accès se situe à l'angle de la rue Marcel Sembat et de l'avenue Raoul Briquet.

De 18h jusqu'à 1h

- Rue Denis Cordonnier (partie comprise entre la rue du Chemin Vert et le 15 rue Denis Cordonnier)
- Rue du Chemin Vert (partie comprise entre la rue Jules Guesde et le boulevard du Marais)

De 18h jusqu'à 2h

- Rue Sembat (partie comprise entre l'avenue Raoul Briquet et la rue Francis de Pressensé)
- Rue Alphonse Daudet
- Avenue Alfred Van Pelt (partie comprise entre la rue Daudet et l'Inspection du Travail)

## Circulation interdite sauf riverains

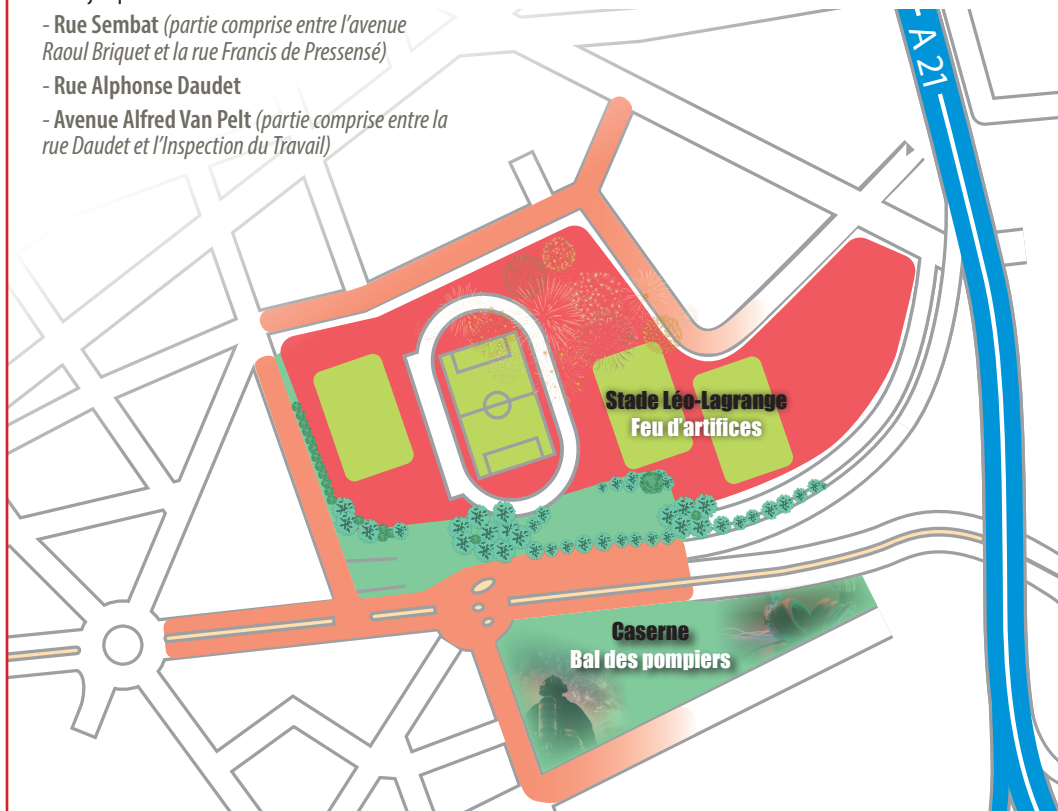
De 18h jusqu'à 2h

- Avenue Raoul Briquet (partie comprise entre le rond-point du Bicentenaire de la Légion d'Honneur et la rocade).

## Accès piéton interdit

De 6h jusqu'à 2h

- À l'ensemble des espaces du stade Léo Lagrange (espace réservé aux artificiers).



Retrouvez toutes les infos  
sur [villedelelens.fr](http://villedelelens.fr)



■ Zone interdite

■ Zones public

■ Zones concernées par les restrictions